

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 13 juin 2018, à 9 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
Mme Francine Laroche, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 9 h 30.

M. Pierre Flamand est absent lors de l'ouverture de la séance.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14647-06-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juin et juillet 2018.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14648-06-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
9 MAI 2018**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2018 tel que rédigé, en y mentionnant le titre de la résolution MRC-CA-14627-05-18 qui se lira « Services gouvernementaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et

de l'Alimentation (MAPAQ) et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans la MRC d'Antoine-Labelle ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14649-06-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 6 JUIN 2018**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juin 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

MTMDET	Avis de versement de la contribution financière pour le maintien d'un service d'autocars interurbains entre Mont-Laurier et Montréal – 2017
Sylvain Pagé, député	Demande au MERN quant à la démarche d'identification des territoires incompatibles à l'activité minière
MRC Argenteuil	Résolution #18-04-162 – FARR 2017-2018 octroi mandat
MRC Robert-Cliche	Résolution #6270-18 – FARR
MTMDET	Accusé de réception – Résolution MRC-CA-14560-03-18 appuyant la demande de la municipalité d'Aumond demandant que l'entretien hivernal de la route 107 soit amélioré et que les conditions routières de celle-ci soient diffusées sur Québec 511
Services Québec	Rencontre d'échanges – Services Québec des Laurentides
MAMOT	FDT 2018-2019 – Versement 1 et 2
Ville de Rivière-Rouge	Lettre SHQ – Projet de regroupement d'OMH
MESS	Solidarité afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (PAGIEPS)
Mun. Notre-Dame-du-Laus	Résolution – Appui à la Ville de Saint-Jérôme quant à l'hôpital régional
Premier ministre	Accusé réception Résolution MRC-CA-14562-03-18 – Modernisation et agrandissement de l'Hôpital de Saint-Jérôme
MTMDET	Accusé réception Sécurité sur la route 117
MAMOT	Orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT)
Mun. Ferme-Neuve	Résolution – Animaux de compagnie
MAMOT	Consultation OGAT – Convocation
MTQ	Accusé de réception – Lettre investissements 2016-2017 pour l'aménagement et l'entretien des infrastructures cyclables
Conseil d'établissement l'Aventure T, Wow École du Méandre	Soutien financier aux programmes scolaires de théâtre et Lab Top
Action patrimoine FQM	Position du pont ruisseau Villemaire Congrès 2018 – Programmation et inscription

MCC	Prix d'excellence
Mun. Val-Morin	Résolution – Lutte contre la prolifération des plantes exotiques envahissantes
Diocèse de Mont-Laurier	Lettre de remerciement
RPNS	AGA 20 juin 2018
Service Canada	Appel de propositions PNHA 2018-2019
MRC d'Argenteuil	Résolution – FARR 2017-2018
MRC Témiscamingue	Résolution – Services ambulanciers – Appui à la MRC Haute-Gaspésie
MRC Témiscamingue	Résolution – Demande PADTC – Volet 2
MRC Matawinie	Résolution – Réseau routier
RIDR	Rapport de suivi 2017
FQM – Communication	Période de consultation – Projet de Règlement sur la consommation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques
MTMDET	Accusé de réception – Fermeture du pont ruisseau Villemaire
SHQ	Nouveau programme à la SHQ – Petits établissements accessibles
MPCH	Aide financière – Programme RénoRégion
SHQ	Nouveau programme – Petits établissements accessibles
ADGMRCQ	Revenu Québec et organisme de développement
MSP	Subventions en soutien au personnel œuvrant contre les changements climatiques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

Mun. Lac-des-Écorces	Demande d'occupation sur le lot 2 677 720
Mun. Lac-des-Écorces	Demande d'occupation sur le lot 2 941 989
MDDELCC	Réserve de biodiversité projetée

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

PROVENANCE

SUJET

MFFP	Avis de fermeture Pont H064-093 Rivière Bazin
Communauté Métis	Avis de quitter les lieux
Autochtone de Maniwaki	
Dubé Guyot inc.	Association de plein air, chasse et pêche Maison de Pierre
Dubé Guyot inc.	Association de plein air, chasse et pêche Maison de Pierre – Communication des pièces de la défenderesse

ÉVALUATION FONCIÈRE

PROVENANCE

SUJET

MAMOT	Actualisation systèmes informatiques en matière d'évaluation foncière
-------	---

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14650-06-18

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - MAI 2018

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à

l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant le numéro 51561 et les numéros 51665 à 51830, totalisant 700 582,71 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 513889 à 513906 (élus), les numéros 513846 à 513888 (employés), et les numéros 513907 à 513993 (employés), totalisant 172 557,95 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14651-06-18

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - MAI 2018

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1263 à 1266, totalisant 44 209,64 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14652-06-18

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - MAI 2018

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèque portant le numéro 393, totalisant 816,41 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14653-06-18

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - MAI 2018

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 667 à 673, totalisant 35 726,47 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14654-06-18

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MAI 2018

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 722 à 748, totalisant 81 801,60 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14655-06-18

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à

recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 8 108,12 \$, incluant les intérêts, au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Rencontre avec Hydro-Québec, le 10 mai 2018;
- Table des préfets, le 11 mai 2018;
- Annonce de la ministre Christine St-Pierre à Rivière-Rouge, le 14 mai 2018;
- Synergie 17/21, le 14 mai 2018
- Colloque patrimoine bâti, le 17 mai 2018;
- Salon du livre de Notre-Dame-du-Laus, le 18 mai 2018;
- Conseil de la MRC, le 22 mai 2018;
- Commission d'aménagement, le 24 mai 2018;
- Annonce du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin, le 25 mai 2018;
- Rencontre FARR, le 28 mai 2018;
- Rencontre OGAT, le 4 juin 2018;
- Assemblée générale annuelle du CLD, le 5 juin 2018;
- Assemblée des MRC, 6 & 7 juin 2018;
- Forum des élus, le 11 juin 2018.

M. Pierre Flamand vient siéger, il 9 h 50.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- SHQ
 - Nouveau programme SHQ PEA
 - Lancement programmation SHQ
- Ventes pour taxes 2018
 - Journée de la vente
 - Production des listes et rapports et émissions des paiements
 - Publication des listes
 - Réception de contrats
- Conseil des préfets et comité directeur du FARR
 - Approbation des enveloppes dédiées
 - Décision sur les enveloppes
 - Analyse des 2 projets présentés
 - Discussion sur les prochains dépôts
- Rencontre des directeurs généraux des MRC des Laurentides
 - Recommandation sur les 2 projets soumis
 - Discussion sur les projets 2018-2019
 - Discussion cadre d'analyse et sélection FARR
- Ressources humaines

- Remplacement aux finances
- Suivi du plan de relève à l'évaluation foncière
- Processus embauche SGIRN et ingénierie
- CRT
- Rédaction d'une lettre d'entente
- Comité de gestion
- Brancher Antoine-Labelle
 - Comité de sélection pour l'ingénierie
 - Démarrage du contrat avec CIMA+
 - Travaux sur l'entente cadre avec la coopérative et rencontre avec Me Bouchard
 - Rencontre avec la MRC Bécancour
 - Rencontre CCAP
- CTAL
 - Conseil d'administration
 - Rencontre président et directeur général
- Sécurité incendie
 - Rédaction du protocole local d'intervention d'urgence
 - Comité technique
 - Comité SCRSI
 - Revue du dossier radiocommunication
 - Préparation appel d'offres pour équipements SUMI
- P'tit Train du Nord
 - Ouverture de la saison
 - Conseil d'administration de la Corporation
 - Remplacement d'un ponceau près de Commonwealth
 - Asphaltage Marchand et Loranger
 - Fin des travaux du ponceau à Rivière-Rouge
 - Préparation du FARR Gare, rencontre avec la Ville de Mont-Laurier et rencontre avec M. Michel Bolduc, Maison Lyse-Beauchamp
 - Dépôt FARR km 198 et rencontre avec la Ville de Mont-Laurier
- Forum développement économique du CLD
- CA TACAL
- Rencontre des STDG
- Colloque patrimoine bâti
- Formation inspecteurs cour municipale
- Rencontre avec les vérificateurs comptables
- Conseil de la MRC
- Commission d'aménagement
- Fondation de l'environnement
 - Analyse des projets soumis
 - Actualisation de la Caravane suivant discussions avec CSPN
 - Rencontre avec la CSPN pour caravane
 - AGA de la fondation
- Rencontre RIDL - changement Tricentris
- Assemblée des MRC
- Forum des élus des Laurentides – mobilité et paysage

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14656-06-18

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 9 mai 2018 au 13 juin 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14657-06-18

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
ADM-14-2018 QUANT AUX LICENCES WINDOWS SERVEUR 2016**

ATTENDU le lancement d'un appel d'offres sur invitation ADM-14-2018 quant aux licences Windows Serveur 2016;

ATTENDU le dépôt du tableau récapitulatif et de la recommandation produite suivant l'ouverture des soumissions;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le tableau de comparaison des soumissions reçues, daté du 7 juin 2018 et d'octroyer le contrat de licences Window Serveur 2016 au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final, soit DL Solutions Informatiques pour un montant de 14 797,28 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE |
3R SYNERGIE**

Les membres décident de ne pas donner suite à la demande d'appui de Développement économique durable | 3R Synergie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14658-06-18

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MONTCALM QUANT À UNE
DEMANDE À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) DE
MODIFIER LA DATE D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION RÉNORÉGION**

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Montcalm, au terme de la résolution 2018-05-10231 quant à une demande à la Société d'habitation du Québec de modifier la date d'octroi de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation RénoRégion;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Montcalm dans la demande à la Société d'habitation du Québec de modifier la date d'octroi de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation RénoRégion.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC ROBERT-CLICHE QUANT À UNE
DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'ABOLIR LES FONDS
D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) ET DE
REHAUSSER LE TAUX DE TVQ REMBOURSÉ AUX MUNICIPALITÉS**

Les membres décident de ne pas donner suite à la demande d'appui reçue de la MRC Robert-Cliche, au terme de la résolution 6270-18 quant à une demande au gouvernement du Québec d'abolir les Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et de rehausser le taux de TVQ remboursé aux municipalités.

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MÉKINAC QUANT AU FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE

Les membres décident de ne pas donner suite à la demande d'appui reçue de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14659-06-18

ÉCHÉANCIER DU PROGRAMME DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

ATTENDU l'aide financière de 185 357 \$ accordée à la MRC dans le cadre de l'organisation des services d'urgence en milieu isolé;

ATTENDU que la MRC doit produire, au plus tard le 15 juin, une liste des activités dans le cadre de l'élaboration du protocole local d'intervention d'urgence (PLIU);

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé l'échéancier du programme de sauvetage en milieu isolé démontrant les principales étapes réalisées, de même que les prochaines étapes dans le cadre de l'adoption du PLIU.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation (MAMOT) du territoire le plan de travail.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14660-06-18

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE QUANT AU CHEMIN DE L'AUBÉPINE DANS LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE

ATTENDU la correspondance d'un citoyen de la municipalité de Nominuingue dénonçant les problèmes sur le chemin de l'Aubépine à Nominuingue et demandant à la MRC d'utiliser sa compétence facultative et de constituer un fonds régional à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU que les programmes de voiries locales transigent par les municipalités locales;

ATTENDU que les municipalités locales assument à même leur budget disponible leur planification en matière de voirie locale;

ATTENDU que la MRC a réalisé certaines démarches visant à soutenir les municipalités en matière de voirie locale, dont notamment la réalisation du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et le projet de mise en place d'un service d'ingénierie civil;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de maintenir la façon de procéder actuelle, laquelle prévoit que chacune des municipalités locales est responsable de la planification de ses travaux en matière de voirie locale de même que le financement nécessaire à la réalisation des travaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14661-06-18

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE CONTRIBUTION
SENTIER TRANSCANADIEN (STC)**

ATTENDU l'entente de contribution de Sentier Transcanadien (STC) une contribution financière de 30 000 \$ pour la réalisation d'études nécessaires au projet de rétablissement du pont au km 198 du parc linéaire du P'tit Train du Nord;

ATTENDU le dépôt de l'entente de contribution;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, l'entente de contribution de Sentier Transcanadien.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14662-06-18

**ENTÉRINEMENT DE L'OCTROI DE CONTRAT POUR L'ASPHALTAGE
DU PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD À RIVIÈRE-ROUGE
ET NOMININGUE**

ATTENDU les travaux effectués par Pavages Wemindji inc. quant à l'asphaltage sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord dans la Ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Nominique pour les secteurs de Marchand et Loranger;

ATTENDU la résolution MRC-CA-14647-06-18 de la séance extraordinaire du comité administratif du 6 juin 2018;

ATTENDU les coûts des travaux réalisés;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'entériner l'octroi de contrat pour l'asphaltage du parc linéaire le P'tit Train du Nord dans la Ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Nominique à Pavages Wemindji inc. pour les secteurs de Marchand et Loranger, pour un montant de 22 302,19 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14663-06-18

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA LISTE DES
FOURNISSEURS DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION AU
CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
CANADIENNES À TITRE D'ENTREPRISE NON-DOMINANTE**

ATTENDU la compétence de la MRC d'Antoine-Labelle dans le domaine des systèmes communautaires de télécommunication sur son territoire;

ATTENDU le projet Brancher Antoine-Labelle qui vise la construction d'un réseau de fibres optiques à la maison;

ATTENDU que pour lui permettre de construire et posséder un tel réseau, la MRC doit être enregistrée à la liste d'enregistrement des fournisseurs de services de télécommunication du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à titre d'entreprise non dominante;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à déposer une demande au CRTC pour que la MRC soit inscrite à la liste d'enregistrement des entreprises de

télécommunication non dominantes et à signer tous documents relatifs à ladite demande.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer la déclaration relative au *Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunications canadiennes* et d'attester que la MRC comprend et se conformera aux règlements associés à la liste d'enregistrement des entreprises de télécommunication non dominantes.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Yvon Allen, directeur au service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à la mise à jour des rôles et revisites, l'équilibrage des rôles 2019-2020 et 2021.

Des discussions ont lieu sur les démarches entreprises par la MRC afin d'obtenir des services professionnels quant à certains mandats particuliers. La MRC procède actuellement à une demande de prix à cet effet et envisage, pour 2019, l'octroi d'un mandat, lequel sera discuté pour les prévisions budgétaires.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau et Mme Emmanuelle Marcil, respectivement directeur et directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, sont présents. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- Calendrier des rencontres
 - Entrevue inspecteur TNO (10 mai)
 - Rencontre chemin 17 CIP – protocole d'entretien estival (14 mai)
 - Synergie 17-21 (14 mai)
 - TGIRT Nord (15 mai)
 - Colloque patrimoine bâti (17 mai)
 - MFFP – visite terrain sablière Lac Lanthier (23 mai)
 - Visite de l'usine Uniboard de Mont-Laurier (23 mai)
 - Formation gestion des priorités (30 mai)
 - Rencontre de service (5 juin)
 - Comité de vigilance – RIDL (6 juin)
 - Comité camping MFFP (12 juin)
- Service aux municipalités / citoyens
 - Rencontre STDG (16 mai)
 - Rencontre Ville de Rivière-Rouge – dossier TIAM (23 mai)
- Gestion (ententes et conventions)
 - Urbanisme : travaux de modifications règlementaires en cours
 - Forêt privée – 2 dossiers d'infraction à Rivière-Rouge et Lac-St-Paul
 - CA SDRK (29 mai)

- CA et AGA PRMD (31 mai)
- Aménagement du territoire
 - Lancement L'Arterre (22 mai)
 - Rencontre d'information L'Arterre 1 de 3 (6 juin)
 - SADR 3 : poursuite des travaux – dépôt des chapitres 5, 6 et 7 en juin
 - Consultation publique 16^e modification SADR (22 mai)
 - Commission d'aménagement (24 mai)
 - Rencontre AARQ – Laurentides / OGAT MAMOT (1^{er} juin)
 - Rencontre MAMOT – OGAT (4 juin)

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14664-06-18

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION MRC-CA-14631-05-18 : AVIS DE CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT 219-2018 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

ATTENDU la résolution MRC-CA-14631-05-18 relativement à un avis de conformité du règlement 219-2018 de la municipalité de Lac-des-Écorces;

ATTENDU que la version du règlement adoptée et transmise à la MRC n'était pas la bonne, ne reflétant pas les modifications apportées suite à la consultation publique tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que suite à ce constat, le conseil de la municipalité de Lac-des-Écorces a abrogé la résolution d'adoption dudit règlement 219-2018;

ATTENDU qu'avec cette abrogation, le service de l'aménagement du territoire recommande de retirer l'avis de conformité et d'effectuer une nouvelle analyse suite à la présentation du règlement 219-2018 dans sa version finale corrigée;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution MRC-CA-14631-05-18.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14665-06-18

DÉPÔT DU BILAN DES CONSTRUCTIONS DEPUIS L'ADOPTION DE L'ARTICLE 59

ATTENDU l'adoption des règlements 408 et 409 portant sur la modification du schéma d'aménagement révisé, lesquels visaient l'intégration des modalités d'application de la décision 373401 — Demande à portée collective — Art. 59 de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le bilan des constructions réalisées sur les territoires des municipalités dans le cadre de la demande à portée collective pour l'année 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14666-06-18

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac contenue dans sa résolution 9353-04-2018, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications modification à la réglementation d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14667-06-18

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PARC RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DU DIABLE POUR INVESTISSEMENT EN VÉLO DE MONTAGNE 2018

ATTENDU la demande d'aide financière du Parc régional de la Montagne du Diable (PRMD) reçue le 14 mai 2018;

ATTENDU que ladite demande prévoit qu'une aide financière de 1 736 \$ serait souhaitable pour investir davantage dans son projet de développement de vélo de montagne;

ATTENDU que près de 200 000 \$ ont déjà été investis en 2016-2017 et que le PRMD s'apprête à investir une autre somme de 65 000 \$ en 2018 pour l'aménagement de nouveaux sentiers de vélo de montagne;

ATTENDU que le montant de 1 736 \$ correspond en fait au versement fait par le PRMD à la MRC pour acquitter les frais de baux de 11 refuges situés dans le parc;

ATTENDU que la MRC consent à reverser ces sommes au parc afin de contribuer et de soutenir la mise en valeur du parc régional;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à procéder au versement d'un montant à hauteur de 1 736 \$ à titre de contribution financière au Parc régional de la Montagne du Diable, pour la poursuite de son projet de développement de vélo de montagne.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14668-06-18

DEMANDE AU MERN DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE D'IDENTIFICATION DES TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE - RENOUELEMENT DE LA CARTE DE GEL TEMPORAIRE

ATTENDU que lors de sa séance du 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une carte identifiant temporairement les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU que la période de gel temporaire a pris effet le 20 juillet 2017 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, qu'elle a été renouvelée le 20 janvier 2018 et qu'elle sera en vigueur jusqu'au 20 juillet 2018;

ATTENDU que l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative aux territoires incompatibles avec l'activité minière permet aux MRC de renouveler, pour une période de six mois, la période de gel temporaire; ATTENDU que la MRC est actuellement en période de consultations municipales, laquelle période devrait mener à l'aboutissement d'un projet de règlement modificateur du schéma d'aménagement afin d'y intégrer les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander un nouveau prolongement de la période de gel temporaire au MERN afin de compléter les démarches de consultation et de modification du schéma d'aménagement;

ATTENDU que la demande doit être soumise au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles au moins 15 jours avant la date du renouvellement prévu pour être prise en compte sur la carte des titres miniers de GESTIM;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger de six mois supplémentaires la période de gel en vigueur selon la carte déposée en janvier 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14669-06-18

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES, LOT 2 677 720

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » déposée par la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 677 720 le 30 mai 2018;

ATTENDU que cette demande vise l'implantation d'un îlot fruitier ainsi qu'un panneau d'information sur les saines habitudes de vie;

ATTENDU que la demande consiste à sensibiliser les jeunes et les familles à l'activité physique et à une saine alimentation;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, il importe pour la MRC d'Antoine-Labelle de s'assurer de l'acceptation de celle-ci à la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande d'occupation de la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 677 720 quant à l'implantation d'un îlot fruitier ainsi qu'un panneau d'information sur les saines habitudes de vie, le tout conditionnellement à ce qu'il y ait entente entre la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 677 720 et la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » afin de s'assurer que le projet préparé par soit approuvé par la Corporation.

ADOPTÉE

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES, LOT 2 941 989

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » déposée par la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 941 989 le 31 mai 2018;

ATTENDU que cette demande vise l'installation d'un panneau d'interprétation et d'un module "Croque-livres" d'une dimension d'un mètre carré sur un socle de béton;

ATTENDU que la demande consiste à offrir aux citoyens un libre accès à des livres partagés. Le projet s'avérant également une occasion privilégiée de rencontre entre les livres et les familles du secteur de Val-Barrette en plus d'offrir un moment de repos aux cyclistes de passages;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, il importe pour la MRC d'Antoine-Labelle de s'assurer de l'acceptation de celle-ci à la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande d'occupation de la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 941 989 quant à l'installation d'un panneau d'interprétation et d'un module "Croque-livres" d'une dimension d'un mètre carré sur un socle de béton, le tout conditionnellement à ce qu'il y ait entente entre la municipalité de Lac-des-Écorces, lot 2 941 989 et la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » afin de s'assurer que le projet préparé par soit approuvé par la Corporation.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jacques Supper, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenue de la rencontre TGIRT Sud à Saint-Faustin-Lac-Carré, le 30 mai 2018
- Tenue d'une rencontre en comité ciblé à Lanthier, MRC des Laurentides, le 16 mai 2018;
- Tenue de la rencontre TGIRT Nord, salle des Préfets, le 15 mai 2018;
- Rédaction du rapport sur la consultation publique sur la planification forestière opérationnelle, tenue du 3 au 27 avril 2018;
- Fermeture en cours du programme PADF 2015-2018;
- Transition en cours avec M. Claude Dionne

NOMINATION AU SEIN DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT) NORD

ATTENDU que le siège de représentant de la nation Atikamekw était toujours

vacant au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Nord (UA 064-71);

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de nommer, pour siéger à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Nord (UA 064-71), au poste de représentant de la nation Atikamekw, M. Clément Échacquan, et ce, pour un mandat devant expirer le 31 mars 2021.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14672-06-18

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MAI 2018

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7819 à 7840, totalisant 19 012,08 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14673-06-18

AUTORISATION DE VERSEMENT POUR LE REGROUPEMENT DES UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA (RUCLC)

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser au Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova la somme de 22 303,94 \$ pour l'année 2018, et ce, tel que prévu au budget des Territoires non organisés, selon les modalités de paiement prévues à l'entente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14674-06-18

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA ZEC PETAWAGA POUR CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT SUR LE CHEMIN DE LA CÔTE-JAUNE

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis sur pied un programme visant le financement des travaux relatifs aux traverses de cours d'eau, lequel programme devait se terminer en 2016;

ATTENDU qu'en 2017, des sommes résiduelles de 2016 ont été disponibles pour compléter certains projets non retenus dans les années précédentes;

ATTENDU que dans ce contexte, la ZEC Petawaga s'est vu offrir l'opportunité de procéder au remplacement d'un pont sur le chemin de la Côte Jaune sur son territoire;

ATTENDU qu'au terme de la résolution MRC-CC-11855-10-15 la MRC d'Antoine-Labelle s'est dotée d'une politique relative à l'utilisation de Fonds de ses TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins;

ATTENDU que ce chemin figure parmi les axes prioritaires cités dans la politique des ponts et chemins des TNO de la MRCAL et que cette traverse est donc essentielle aux activités fauniques et de villégiature présentement dans ce secteur des Territoires non organisés (TNO) de la MRC;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire a procédé à l'analyse de la demande reçue et recommande de répondre favorablement à celle-ci;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'aide financière de la Zec Petawaga et d'autoriser les services financiers à procéder au versement du montant demandé de 3 625 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14675-06-18

DEMANDE DE CONTRIBUTION DE LA ZEC LESUEUR POUR L'ENTRETIEN ESTIVAL DES ROUTES 10 ET 15 (RIVIÈRE GATINEAU)

ATTENDU la demande d'aide financière en date du 4 juin 2018 de la Zec Lesueur pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur le territoire de la Zec Lesueur;

ATTENDU que ce secteur regroupe une quarantaine de baux de villégiature, lesquels sont administrés par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle représente un investissement dans la mise en valeur du territoire public, un des objectifs visés par la délégation de gestion des baux de villégiature;

ATTENDU qu'il s'agit d'une contribution annuelle demandée par la Zec Lesueur et que, de ce fait, aucun protocole d'entente n'est nécessaire à l'entretien de ce tronçon;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser à la Zec Lesueur un montant de 2 200 \$ pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur la Zec Lesueur, et ce, pour l'année 2018. Le versement de la contribution pourra se faire sur présentation des factures et preuves d'exécution des travaux.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC, tous documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14676-06-18

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR ADJOINT DES BÂTIMENTS, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE 2M

ATTENDU la résolution MRC-CA-14644-05-18 mandatant le comité de sélection à confirmer au candidat retenu son embauche;

ATTENDU la tenue du concours 18-TNO-01 pour le poste d'inspecteur adjoint des bâtiments en territoires non organisés (TNO), poste occasionnel, classe 2M, et les entrevues du 10 mai 2018;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Martin Mayer afin de combler un poste

occasionnel d'inspecteur adjoint des bâtiments en territoires non organisés, classe 2M, à temps complet, pour la période du 4 juin au 2 novembre 2018, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14677-06-18

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ,
POSTE PERMANENT, CLASSE III**

ATTENDU la tenue du concours 18-AD-06 pour le poste de technicien(ne) en comptabilité, classe III, poste permanent à temps complet;

ATTENDU la tenue du concours 18-AD-05 pour le poste de technicien(ne) en administration, classe IIIE, poste occasionnel à temps partiel;

ATTENDU le dépôt de la candidature de Mme Lise Richard au poste de technicienne en comptabilité, classe III;

ATTENDU l'expérience et les compétences de Mme Lise Richard;

ATTENDU les besoins des services financiers;

ATTENDU qu'aucune candidature à l'interne n'a été déposée pour le poste de technicien(ne) en administration, classe IIIE;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Lise Richard afin de combler un poste de technicienne en comptabilité classe III, à raison de 21 heures/semaine et un poste de technicienne en administration, classe IIIE, à raison de 14 heures/semaine, et ce, à compter du 2 juillet 2018, le tout, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14678-06-18

ALLOCATIONS QUANT AUX TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser un montant mensuel de 45 \$ au directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, M. Claude Dionne et à la directrice du service d'ingénierie, Mme Andrée-Anne Lemieux, pour l'utilisation de leur téléphone cellulaire personnel dans le cadre de leurs fonctions à la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Il est de plus résolu d'abroger la résolution MRC-CA-13689-11-15 quant aux frais pour le téléphone cellulaire de M. Jacques Supper

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 11 h 40.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**